

Protocole sanitaire Centre de Loisirs MJC Jacques Prévert 2021 vacances d'avril

**La priorité restant la santé du personnel et des enfants accueillis, il est nécessaire de respecter des mesures tout le long de la journée :
Surveillez les symptômes (fièvre, toux..) avant de déposer vos enfants au Centre de loisirs**

Dans les locaux mis à disposition :

1 - dans les salles et espaces d'accueil :

salles MJC

Ventilation de nos salles 15 min avant l'arrivée du public et très régulièrement dans la journée .

L'entretien des locaux, le nettoyage des sols et de grandes surface est réalisé au minimum une fois par jour, les surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et les professionnels sera désinfectés plusieurs fois par jour.

2 – accueil sortie circulation dans le centre

Accueil des enfants de tout âge :

Chaque enfant sera accueilli devant la porte d'entrée de la MJC et repartira par l'autre côté porte du foyer jeune côté cour.

Les parents ne rentrent pas dans les salles et attendront dans la cour à l'entrée et à la sortie des enfants avec masque obligatoire à 100 m des espaces.

En cas de renseignement, d'inscription, ou d'autres demandes le secrétariat reste ouvert durant cette période, l'entrée se fait par la porte intérieur de la MJC.

La sieste pour les 3-5 ans: chaque parent devra fournir un petit plaid, un oreiller, et un sac individuel et nominatif pour le doudou, la MJC fourni des tapis de Yoga. La salle de sieste sera installée de façon à prendre en compte la distanciation et les gestes sanitaires (lavage des mains) .

3 – lavage des mains

- à l'arrivée dans le centre de loisirs
 - après chaque sortie extérieur ,après chaque activité..
 - avant et après les repas
 - après s'être mouché, éternué, toussé..
 - essuyage des mains à l'air libre ou papier usage unique et jetable
- Chaque salle sera équipée de point d'eau pour permettre le lavage des mains, à défaut du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

4 – Le port du masque (masques grand public)

- Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil et au contact avec les mineurs
- Le port du masque est proscrit pour les enfants de moins de 6 ans
- Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans.
- **Le port du masque est obligatoire et fourni par les familles pour les mineurs de plus de 6 ans lors des déplacements (vers le point de restauration, les salles d'activités, sortie)**

5- Le temps du repas

Les repas/goûters:chaque famille fourni un repas dans un sac isotherme et bouteille d'eau ou gourde avec le nom de l'enfant .

Les goûters seront fournis par le centre de loisirs .

Les repas se feront dans l'espace défini en tenant compte d'au moins deux mètres entre les enfants et les animateurs.

Chacun fera le nécessaire pour que ce temps de vacances soit ludique et riche en animations diverses adaptées aux circonstances... en espérant que chaque enfant s'épanouisse pleinement en toute sécurité au Centre de loisirs de la MJC .

Merci aux familles pour leur confiance

Gaëtan LATTEUX

Direction ALSH